

Départ de 2 médecins de Nogaro à Manciet (mis à jour le 12.08 et le 14.08)

Une bombe à retardement pour le Pôle Santé du Bas-Armagnac mais pas d'avantages financiers pour les partants



Départ de 2 médecins de Nogaro à Manciet (mis à jour le 12.08 et le 14.08)

Nous avons appris récemment la nouvelle : les médecins généralistes Stéphane Rey et Philippe Pinazo ont décidé de quitter la maison de santé de Nogaro, pour s'installer à Manciet. Ce départ aurait lieu le 1er décembre 2020. Sachant que le seul médecin de Manciet, le docteur Béatrice Augustin, est parti en retraite.

Nous avons interrogé à ce sujet les médecins concernés eux-mêmes et le maire de Manciet, mais aucune de ces personnes n'a voulu s'exprimer sur ce sujet. Signe évident que c'est un sujet brûlant...

Contradiction ?

D'après ce que nous savons, les deux médecins ont invoqué comme motifs à ce départ : « trop de travail à Nogaro ; ils veulent préserver une qualité de vie auprès de leur famille, mais souhaitent conserver leur clientèle »,

« Préserver une qualité de vie » tout en « conservant sa clientèle » semble contradictoire...

Par ailleurs, le loyer payé par l'entreprise des soignants de la maison de santé, la Sisa, à la Communauté de communes du Bas-Armagnac (CCBA), a été réduit il y a quelques années. Le niveau du loyer n'est donc sans doute pas en cause.

Autre question que l'on pourrait se poser : les revenus seront-ils plus élevés et les taxes moins lourdes à Manciet qu'à Nogaro ? Mystère.

Conséquences possibles

On est d'abord étonné de cette démarche de la part du docteur Pinazo : c'est lui qui a monté et fait aboutir le dossier de la maison médicale de Nogaro !

Le loyer, dont nous parlions ci-dessus devra être assumé par les soignants restants. La part de chacun risque d'être augmentée.

La convention avec l'ARS, qui oblige la maison de santé à accepter des malades sans médecin traitant (sans leur fournir de médecin traitant) et des malades en urgence (une salle d'urgence a été aménagée depuis la construction), risque d'avoir du plomb dans l'aile : à cinq, les médecins avaient du mal à faire face à ces obligations. Comment feront-ils à deux-et-demi ? Puisque le docteur Rollandean, en retraite, ne travaille plus qu'à mi-temps.

Il y a donc une menace sur l'avenir de la maison de santé. Et il y en a peut-être une sur l'emploi au sein de la Pharmacie de l'Armagnac à Nogaro.

Mise à jour le 12 août 2020

Christian Peyret, maire de Nogaro, fait une remarque intéressante : les deux médecins qui vont s'installer à Manciet vont profiter d'aides financières à l'installation et ils seront exonérés totalement d'impôts pendant 5 ans. Car, à la différence de Nogaro, Manciet est en ZRR (Zone de revitalisation rurale) où l'État donne des avantages aux médecins qui vont s'installer à la campagne.

Selon le site ([https://comptamedecin.fr/fiscal-medecins-zfu-zrr/#:~:text=En ZFU \(Zone Franche Urbaine,d'impôt sur le revenu\), à partir de la 6e année, l'exonération est progressive : 75% la 6ème année, 50% la 7ème, 25% la 8ème. À la 9e année, l'imposition sur le revenu s'applique de manière habituelle.](https://comptamedecin.fr/fiscal-medecins-zfu-zrr/#:~:text=En ZFU (Zone Franche Urbaine,d'impôt sur le revenu), à partir de la 6e année, l'exonération est progressive : 75% la 6ème année, 50% la 7ème, 25% la 8ème. À la 9e année, l'imposition sur le revenu s'applique de manière habituelle.))

Conditions pour bénéficier du dispositif

- implantation d'une activité nouvelle ou reprise d'un cabinet existant,

choix du régime réel d'imposition,

pour les activités non sédentaires, avec consultations et actes hors ZRR, 85% du bénéfice du médecin doit être réalisé dans la zone éligible.
<https://lejournaldugers.fr/article/43963-depart-de-2-medecins-de-nogaro-a-manciet-mis-a-jour-le-1208-et-le-1408>

Contrairement à ce que nous avait affirmé une personne habituellement bien informée, Nogaro se trouve en Zone de revitalisation rurale, comme Manciet. Voir le site (<https://les-aides.fr/fiche/a5BhGX1U1ODM/>). Cette situation implique que des avantages financiers liés au départ à Manciet pourront peut-être jouer, mais seulement eu égard à l'éventuel loyer du cabinet de Manciet.

Maison de Santé du Bas Armagnac 05 62 08 76 96			
CABINET MÉDECIN GÉNÉRALISTE 05 62 08 76 96	CABINET INFIRMIÈRE 05 62 08 77 07	CABINET DE MASSAGE/THÉRAPEUTE	CABINET DE SAGE-FEMME 05 76 62 98 49
Dr Charrrier Pascoïse Médecin généraliste	Sylvie BERARD Infirmière Diplômée d'Etat	Nicolas FRETTIER Masseur-Thérapeute 05 62 09 05 62	Déborah DURFORT Sage-femme
Philippe PETRUSSANS Médecin généraliste	Amélie DELORD Infirmière Diplômée d'Etat	Denis HÉROVIER Masseur-Thérapeute 05 62 09 05 62	Séphanie GABAROTTO Sage-femme
Philippe PRUAZO Médecin généraliste	Rosao Desparctiss Lize Infirmière Diplômée d'Etat	Laurence PÉREUR Masseur-Thérapeute 05 62 08 21 97	Valérie DURAN Infirmière Diplômée 06 12 48 06 99
Séphanie REY Médecin généraliste	Corinne BORDELA Infirmière Diplômée d'Etat	Elena PUERTA HERMOSO Masseur-Thérapeute 05 62 08 21 97	
Jean-Claude ROLLANDEAU Médecin généraliste	Lila TUNZT Infirmière Diplômée d'Etat	Juliette VION CONNEPROY Diététicienne Tel: 06 69 70 81 74	
	Carine MARTIN Infirmière Diplômée d'Etat	Marie-Paule JACQUIMET Infirmière Assaie 07 69 45 41 71	Gaëlle LARROCHE Chiroprate 06 48 36 46 65
	Julien LOPPEZ Infirmier Diplômé d'Etat	Marlene THORE Infirmière Assaie 07 69 45 41 71	

Tableau actuel des soignants de la maison de santé



La pharmacie de l'Armagnac située à Côté de la maison de santé



L'ancien cabinet du Dr Augustin à Manciet ; à droite la pharmacie et l'opticien



Gros plan sur la porte du cabinet fermé



La pharmacie et l'opticien de Manciet